

La Lettre du Conseil Municipal Roquetoire

N°4

Impôts sur le revenu :

Depuis le jeudi 8 avril s'est ouvert le service de télédéclaration de vos revenus. La date limite pour envoyer votre déclaration sur le site des impôts (impots.gouv) est fixée au 8 juin 2021.

Pour les personnes qui envoient leur déclaration sous format papier, la date limite est fixée au 20 mai 2021.

Toute personne qui souhaite être accompagnée pour l'élaboration de sa déclaration peut prendre rendez-vous en téléphonant à la mairie au 03 21 39 05 07.

Enfin, l'appli des Impôts a été actualisée et offre plusieurs nouveautés. Elle est d'ores et déjà téléchargeable sur les stores pour un Android ou un Iphone.



Signalétique pour les réseaux de transport en commun :

Suite à notre courrier envoyé en octobre 2020 à M. le Président de la CAPSO, le conseil communautaire a adopté le 9 mars dernier la délibération n°D062-21 : la CAPSO accepte d'assurer, "dès 2021, la réalisation des marquages horizontaux au niveau des arrêts. L'objectif est que l'ensemble des arrêts soient équipés en signalétique (verticale et horizontale) d'ici 3 ans."



Le colombarium au cimetière rue de Cohem : les travaux sont prévus très prochainement. En complément, un jardin du souvenir sera créé à l'entrée du cimetière, afin de répondre aux demandes des familles.

Maire :

Véronique BOIDIN :

03 21 12 42 28 ou
06 74 08 53 23

Adjoints :

François HENNERON :

06 86 79 68 10

Patricia WASSELIN :

06 34 29 14 69

Daniel NOURRY :

06 28 15 54 35

Stella CREPIN :

06 23 76 88 26

Laurent CEUGNIET :

07 83 60 52 81

Le budget

Le jeudi 15 avril s'est tenue la réunion de conseil municipal pendant laquelle ont été votés les budgets réalisés 2020 et les budgets primitifs 2021.

Nous tenons à vous communiquer les chiffres globaux 2020 afin de vous donner une information synthétique des budgets communaux.

ANNEE 2020

Budget Fonctionnement	
Recettes	1 045 813,76 €
Dépenses	-961 675,85 €
Résultat	84 137,91 €

Budget Investissement	
Recettes	417 349,32 €
Dépenses	-402 465,19 €
Résultat	14 884,13 €

ENSEMBLE	
Recettes	1 463 163,08 €
Dépenses	-1 364 141,04 €
Résultat	99 022,04 €

Excédents reportés sur le Budget 2021 en tenant compte du résultat 2020 qui s'ajoute au cumul des résultats des années antérieures

Fonctionnement	
Excédent	350 905,59 €

Investissement	
Déficit	-120 088,68 €

ENSEMBLE	
Excédent	230 816,91 €

Travaux de mise en sécurité de l'église - plan de relance

Le 4 février dernier, M. Guillaume THIRARD, Sous-Préfet, est venu à Roquetoire pour participer à une réunion de chantier dans le cadre de la mise en sécurité de l'église Saint-Michel. Avec l'architecte et le représentant de l'entreprise en charge des travaux, nous avons pu constater l'état d'avancement des travaux, tant au niveau du collatéral Nord qu'à l'intérieur de l'église. Les travaux extérieurs sont maintenant terminés.



Chères roquestoriennes, chers roquestoriens,

Depuis plusieurs semaines, l'adjoint aux affaires sociales contacte les personnes éligibles pour leur proposer une vaccination à Aire-sur-la-Lys. Sans aucune logique. On peut s'étonner de la démarche.

Pourquoi un seul élu se charge-t-il personnellement de choisir les personnes qui peuvent se faire vacciner alors que d'autres habitants, pourtant prioritaires, n'ont pas été contactés ?

A quoi sert donc le CCAS ? N'existe-t-il pas une liste des personnes vulnérables ?

Nous nous sommes laissé dire que certaines personnes ne remplissant pas les critères ont bénéficié de passe-droits.

Un élu de notre groupe s'en est étonné auprès de la mairie. Quelques jours plus tard, curieusement, un message signé de Madame le Maire était transmis aux membres du CCAS. Ce message expliquait qu'ils pouvaient reprendre leurs contacts avec la liste des personnes vulnérables attribuée antérieurement en leur demandant où ils en étaient de leur vaccin. Trop tard ! Où est le travail collectif ? Certains ne confondraient-ils pas intérêt personnel et intérêt général ?

ROUQUETOIRE POUR TOUS.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook :



Roquetoire pour tous

La Lettre du Conseil Municipal

La campagne de vaccination

Les habitants du Pas-de-Calais répondant aux critères de vaccination sont invités à prendre rendez-vous en appelant le 03.92.04.34.71 (plateforme régionale de l'ARS) ou en se connectant sur Doctolib

Lieux de vaccination : (Région de Saint-Omer)

Arrêté préfectoral du 2 avril 2021 n°CAB-SIDPC-2021-16 portant détermination des centres de vaccination contre le virus de la COVID-19 dans le Pas-de-Calais



Clinique de BLENDECQUES

03 92 04 34 71

71, rue Ambroise Paré

Blendecques

RV sur Doctolib.fr

Hôpital d'Helfaut

03 92 04 34 71

salle des sports du pavillon 3

Route de Blendecques

Helfaut

RV sur Doctolib.fr

Centre de Lumbres SDIS 62

appeler le Call center au

03 21 21 44 81

Salle Léo Lagrange

rue l'Isle - 62380 Lumbres

Centre cantonal d'Aire-sur-la-Lys : 07 86 17 47 91

Résidence de la Lys - Rue du nouveau quai - Aire-sur-la-lys

Les personnes désirant se faire vacciner au centre cantonal d'Aire-sur-la-Lys peuvent se signaler en mairie de Roquetoire ou au centre de vaccination (en appelant le 07 86 17 47 91).

Les personnes seront appelées ensuite directement en fonction des critères d'éligibilité en vigueur «Depuis le 12 avril 2021, les personnes de 55 ans et plus, quel que soit leur lieu de vie et leur état de santé (avec ou sans comorbidités) peuvent être vaccinées chez un pharmacien, un infirmier ou un médecin de ville (médecin généraliste, médecin spécialiste ou médecin du travail) avec le vaccin AstraZeneca ou Janssen (de l'entreprise Johnson & Johnson) qui sera disponible à partir du 22 avril 2021.» Source Service-Public.fr

A Roquetoire, au 15 avril 2021 :

Les personnes âgées de 65 à 74 ans : 71 % sont vaccinées

Les personnes de 75 ans et plus : 78 % sont vaccinées

Source : [//www.sante.fr/covid-19-personnes-eligibles-la-vaccination-mars-2021](https://www.sante.fr/covid-19-personnes-eligibles-la-vaccination-mars-2021)

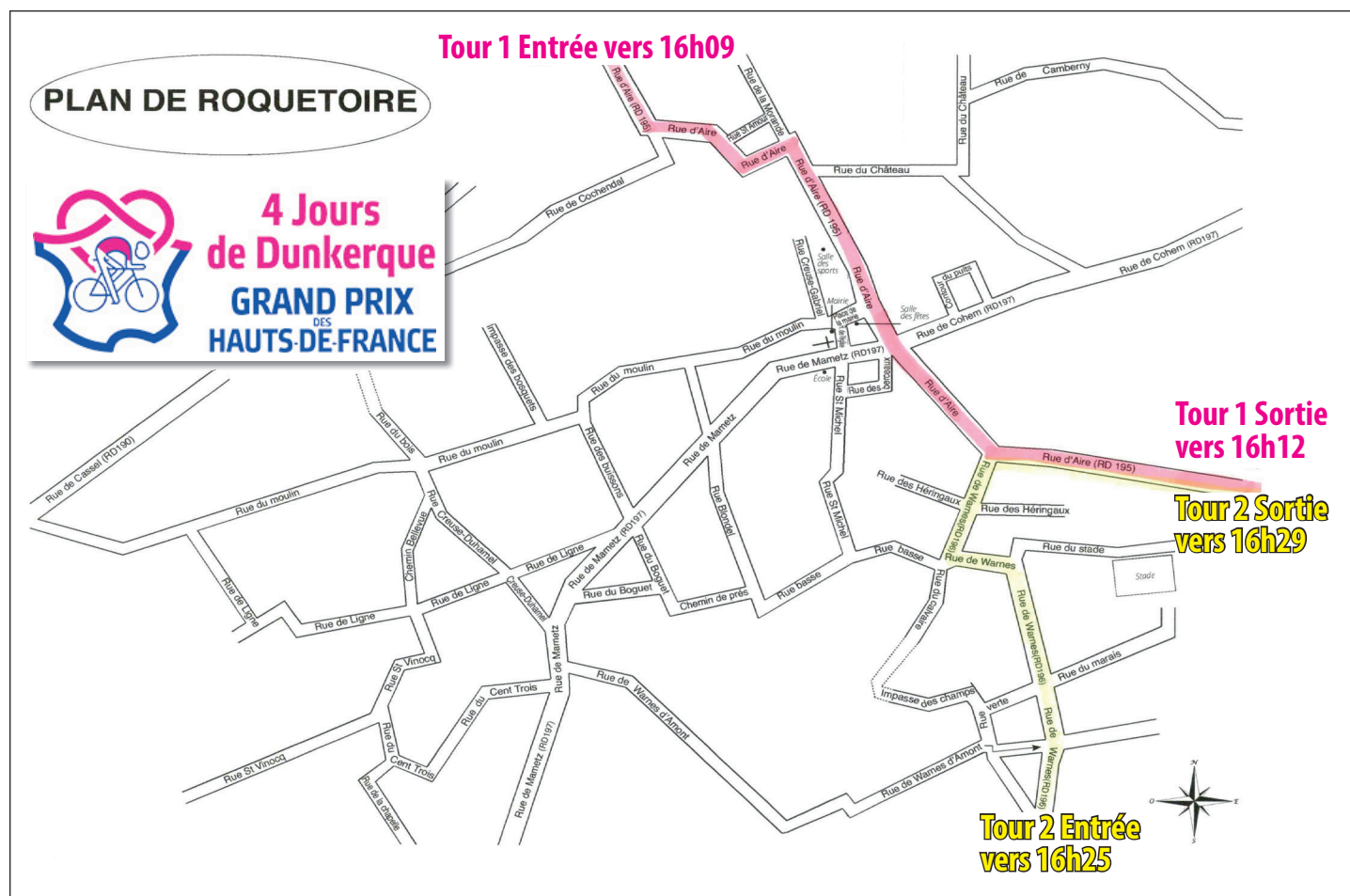
Renseignements complémentaires : <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>

La Lettre du Conseil Municipal

Comme annoncé dans le précédent Roq'Info, la **66^{ème} édition des 4 jours de Dunkerque** est pour l'instant maintenue mais avec des conditions restrictives. Le comité d'organisation a en effet décidé de supprimer la Caravane Publicitaire et de ne pas autoriser le public.

L'étape du **vendredi 7 mai** passera à Roquetoire. Ci-dessous, l'itinéraire qui sera emprunté et les horaires prévus, sous réserve des conditions de la course.

Les arrêtés de circulation ont été pris pour le bon déroulement de la course et nous demandons à chacun(e) de prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter les consignes données.



Horaires d'ouverture de la bibliothèque

mardi : 16h30 à 18h, mercredi : 14h à 18h

vendredi : 16h30 à 18h, samedi : 10h30 à 12h15

Tél. 03 21 93 63 92

Avril 2021

I.P.N.S.

Crédit photos : Adobe Stock



Ouverture de la mairie :

la mairie est ouverte au public

aux horaires suivants :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : de 14 h à 18 h

Mercredi : de 9 h à 12 h

mairie-roquetoire@wanadoo.fr

Vous voulez rencontrer Mme le Maire

ou les adjoint(e)s ? n'hésitez pas à

prendre rendez-vous au **03.21.39.05.07**

Agence postale :

ouverte du lundi au vendredi :

de 14 h à 18 h

Site officiel de Roquetoire :

www.roquetoire.fr

Page Facebook officielle :



Roquetoire actualités

La Lettre du Conseil Municipal